

Avant-propos du Haut Commissaire

Au cours de l'année 2006, l'UNHCR a exercé l'éventail complet de ses responsabilités, en ce qui concerne la protection des personnes déplacées de force. Tout en faisant face à de nouvelles situations d'urgence et en appuyant le rapatriement et la réintégration des réfugiés, le Haut Commissariat a continué à protéger les droits des demandeurs d'asile et des apatrides et à renforcer ses partenariats opérationnels et stratégiques. Dans le même temps, l'UNHCR a pris de nouveaux engagements, fort importants, à l'égard du nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Le Haut Commissariat a assumé des responsabilités accrues dans les situations de déplacement interne après s'être engagé dans la nouvelle approche sectorielle en 2005. Élargissant son action au-delà des trois pays pilotes, l'UNHCR a coordonné les efforts de dizaines d'organisations partenaires, tant nationales qu'internationales, dans les secteurs des abris d'urgence et de la protection. Ses opérations ont également gagné en ampleur. En Ouganda, par exemple, l'amélioration de la sécurité a incité plus de 300 000 déplacés internes à regagner leur foyer au cours de l'année, un processus que l'UNHCR a appuyé en plaidant pour la liberté de mouvement des personnes, en mettant au point des plans de retour et en construisant des

routes. En travaillant dans le cadre interinstitutionnel, le Haut Commissariat a étendu ses activités à 22 pays, abritant une population totale de près de 18 millions de déplacés internes.

L'année a été marquée par des progrès relatifs à un autre problème complexe, à savoir le phénomène croissant des mouvements mixtes, composés de migrants et de réfugiés. En s'adressant à des ministres africains et européens, réunis à l'occasion d'un sommet sur les migrations et le développement en juillet, l'UNHCR a présenté un plan d'action en dix points qui fournit un cadre pour gérer ces mouvements en tenant compte des impératifs de protection. En participant à des réunions similaires et au Groupe mondial sur la migration (précédemment Groupe de Genève sur la migration) et en y défendant la cause des réfugiés, le Haut Commissariat a cherché à attirer l'attention sur la protection des réfugiés dans le débat passionné sur les migrations. L'an prochain, les États examineront également la nécessité d'apporter une réponse globale à la question des migrations mixtes au sein d'un forum sur la protection des réfugiés, ravivé par l'UNHCR.

Le Haut Commissariat a également fait face à des défis dans des domaines d'action plus traditionnels. Près de



UNHCR/E. Karelstein

Le Haut Commissaire António Guterres accompagne des réfugiés libériens dans le camion qui les ramène dans leur pays.

750 000 réfugiés ont regagné leur pays au cours de l'année : 47 000 d'entre eux sont rentrés en Angola, où l'UNHCR a mis fin à son opération de rapatriement après cinq ans d'activités et plus de 400 000 retours assistés. Au cours de la première année de l'opération de rapatriement au Sud-Soudan, nous avons aidé 21 000 réfugiés à rentrer à partir de cinq pays limitrophes, suscitant ainsi une dynamique importante pour l'opération et pour une région dévastée par deux décennies de guerre civile. L'ampleur de ces chiffres dissimule les efforts démesurés que chaque famille rapatriée doit déployer pour faire face à la situation. Bien souvent, le fait d'offrir aux réfugiés un environnement garantissant leur protection et répondant à des normes humanitaires acceptables est déjà un défi en soi. Le fait de leur donner une véritable chance de reconstruire leur vie est un autre, plus redoutable encore. Cela suppose des programmes innovants, des partenariats efficaces et une volonté de s'attaquer aux causes profondes, comme la pauvreté dévastatrice qui sévit dans la plupart des situations post-conflit.

Cette situation pressante nous conforte dans la conviction que la collaboration est bénéfique à l'action humanitaire. En février, je me suis joint aux Directeurs exécutifs de deux partenaires clés, le PAM et l'UNICEF, à l'occasion d'une mission, la première que les trois responsables de ces agences aient accomplie ensemble, dans la région des Grands Lacs en Afrique. Nous avons pu constater la valeur des programmes concertés et coordonnés lorsque nous nous sommes visités les opérations en République démocratique du Congo (RDC), au Rwanda et au Burundi. La consolidation de la paix en est à un stade différent dans chaque pays mais dans tous, la tâche consistant à répondre aux besoins élémentaires des populations réfugiées et rapatriées vulnérables est loin d'être achevée.

L'avènement de mécanismes de financement communs est un signe supplémentaire de l'interdépendance croissante des différentes composantes du système humanitaire. En 2006, l'UNHCR a bénéficié d'un appui du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires pour ses opérations d'urgence à Sri Lanka, à Timor-Leste et au Kenya, où avaient afflué de nombreux réfugiés somaliens. Les opérations en République du Congo, en République centrafricaine, en Éthiopie et en Zambie, qui souffrent d'un sous-financement chronique, ont également bénéficié de fonds communs, tout comme nos opérations de rapatriement en RDC et au Sud-Soudan, et nos activités de protection en faveur des déplacés internes au Darfour.

Le Haut Commissariat s'est employé à consolider ses partenariats, notamment en déployant d'importants efforts pour améliorer le dialogue entre l'ONU et ses partenaires non gouvernementaux dans le cadre du Programme mondial des ONG et en participant activement au Comité permanent interorganisations.

En 2006, la capacité opérationnelle de l'Organisation a été mise à l'épreuve à plusieurs reprises, notamment lors du conflit survenu en juillet au Liban, qui a provoqué un déplacement massif et soudain de population. Lorsque des réfugiés en quête de sécurité, originaires pour la plupart du

sud du pays, ont gagné la République arabe syrienne, l'UNHCR était prêt à leur fournir des abris et des articles de secours. Nos spécialistes de la protection ont secouru les personnes les plus vulnérables tout au long des hostilités et, une fois les combats finis, ont surveillé le retour de dizaines de milliers de familles qui regagnaient leur foyer.

En Iraq, la situation s'est dégradée d'une manière constante, à mesure que les mois passaient, ce qui a conduit les observateurs à reconnaître que les effets humanitaires de la crise avaient été négligés pendant trop longtemps. Lors de la réunion de son Comité exécutif en octobre, l'UNHCR a fait part de son intention d'intensifier ses activités en faveur des déplacés iraqiens et a depuis lors considérablement renforcé ses opérations dans les deux principaux pays d'accueil, la Jordanie et la République arabe syrienne.

Les nouvelles en provenance du Darfour étaient également très alarmantes, les agents humanitaires s'efforçant, dans un climat d'insécurité grandissante et dans des conditions de plus en plus difficiles, d'apporter des secours et une protection à une population déplacée qui a atteint deux millions de personnes.

L'un des plus grands défis que l'UNHCR ait eu à relever en 2006 avait trait à son orientation stratégique et à sa santé financière à longue échéance : comment parer à une tendance à long terme, caractérisée par la hausse des frais fixes et le déclin de notre faculté d'adaptation ? En février, nous nous sommes engagés dans un effort pluriannuel pour réformer les méthodes de travail de l'Organisation afin de la rendre plus souple, plus efficace et davantage orientée sur les résultats. Sous la supervision d'un Directeur du changement de structure et de gestion, nous examinons nos procédures, nos structures et nos dotations en effectifs pour les adapter aux responsabilités qu'il nous faut assumer dans un environnement humanitaire en mutation.

L'année 2006 a été marquée par une stabilité financière renouvelée et par la confiance persistante des donateurs. Bien que l'UNHCR ait commencé l'année sans report de fonds, l'effet des déficits financiers a été limité par des mesures rapides, qui ont minimisé l'incertitude et les ajustements budgétaires. Nous avons appliqué une série de mesures d'austérité, opérant d'importantes réductions au Siège tout en sauvegardant les programmes sur le terrain, de sorte que le Haut Commissariat avait retrouvé son équilibre financier à la fin de l'année 2006. J'espère que les donateurs maintiendront, ou, au regard des responsabilités accrues du Haut Commissariat, augmenteront leur appui à l'UNHCR, qui consacre une plus grande part de ses ressources à la protection des personnes qui relèvent de sa compétence, à leur prise en charge et à la recherche de solutions à leur sort.

António Guterres

